

COURCELLES LE COMTE



Bulletin d'information



VOTRE AGENDA DE JUILLET-AOÛT 2019 :

Tous les mercredis (16h30-19h)
Tous les mercredis
Samedi 13 juillet
Samedi 13, dimanche 14 juillet
Dimanche 14 juillet
Dimanche 14 juillet
Samedi 24/ Dimanche 25 août


Bibliothèque
Club Détente
Soirée moules / frites
Fête communale
Brocante
Apéritif concert (assiette froide)
Ball-Trap

DATES A RETENIR :

Lundi 2 septembre

Rentrée des classes

MAIRIE

 09.62.56.66.92 / Fax : 03.21.73.98.52

 mairie.courcelleslecomte@wanadoo.fr

En cas d'urgence,
contactez Monsieur le Maire au **06.78.55.34.67**

le Secrétariat de Mairie est ouvert

le mardi de 15h00 à 16h30
le mercredi de 18h30 à 19h30
le vendredi de 17h00 à 19h00

Tout chien errant avec ou sans collier sera envoyé à la fourrière.



Le bulletin en ligne www.courcelles-le-comte.fr

*** Rappel concernant la Nécropole Nationale de Courcelles le Comte :**

Ex votos, plaques et souvenirs familiaux sont conformément au règlement du Ministère de la Défense placés au sein de l'église.
Ces souvenirs ne font nullement l'objet d'une quelconque collection.

Le 1^{er} adjoint,
Christophe DAMIENS

A L'ECOLE

*** Fête des Ecoles :**



La Fête des écoles du RPI Ablainzeville – Courcelles le Comte – Gomiécourt s'est déroulée le samedi 22 juin à l'école de Courcelles le Comte.



* **Sortie éducative :**



Cette année, pour la sortie éducative, les écoliers de Courcelles le Comte se sont rendus à la ferme pédagogique de Souastre.

* **Les menus de la cantine :** Pour s'inscrire à la cantine, prévenir Annick LARDIER le plus vite possible, au plus tard la veille à 9 heures (tél : 06.45.31.35.31). **ATTENTION :** Il n'y a pas d'inscription le mercredi ni le week-end. Il faut donc inscrire vos enfants le mardi avant 9 Heures pour le jeudi et le vendredi avant 9 Heures pour le lundi !...

Lys Restauration rue du Riez d'Elbecq ZI Roubaix Est 59390 LYS-LEZ-LANNOY (03.20.66.12.12) www.api-restauration.com.

Lundi 1	Melon Cordon bleu Coquillettes Emmental râpé Compote de pommes	Mardi 2	Laitue vinaigrette Saucisse de Strasbourg Mayonnaise Pommes de terre noisettes Crème dessert vanille
Mercredi 3	Crêpe au fromage Sauté de bœuf au curcuma Purée au lait Fruit de saison		
Jeudi 4	Salade de betteraves Marmite de poisson à la dieppoise Haricots beurre Riz créole Pointe de brie	Vendredi 5	Tomates au basilic Salade de pommes de terre au poulet Yaourt nature sucré
Vacances d'été du samedi 06 juillet 2019 au lundi 02 septembre (matin)			

VIE PAROISSIALE

* Horaires des messes :

Juillet :

	6 / 7 juillet	13 / 14 juillet	20 / 21 juillet	27 / 28 juillet
Ayette			18h (M – Ervillers)	
Boiry-Sainte-Rictrude				18h (M – Courcelles)
Boisleux-Au-Mont	18h			
Courcelles-le-Comte				10h30
Ervillers			10h30	
Gomiécourt	10h30 (B)			
Hendecourt		18h		
Moyenneville		10h30		

Août :

	3 / 4 août	10 / 11 août	15 août Assomption de la Vierge Marie	17 / 18 août	24 / 25 août
Achiet-Le-Grand	18h				
Achiet-Le-Petit					18h (B)
Boiry-Becquerelle	10h30				
Boyelles				18h	
Bucquoy		18h (B)			
Courcelles-le-Comte					10h30
Douchy			18h		
Ficheux		10h30			
Hamelincourt			10h30		
Puisieux				10h30 (B)	

(B) : Baptême

(GP) : Graines de paroles

(M) Mariage

Chaque 1^{er} dimanche du mois, la messe est dite aux intentions des défunts de la paroisse.

Permanence de la Paroisse : mardi et mercredi de 15 à 17 heures et chaque 1^{er} samedi du mois de 10h30 à 12h00.

Maison de la Paroisse 9 rue d'en Haut 62116 – BUCQUOY (☎ : 03.21.59.33.05)

Lundi 19 août : messe pour les défunts à 11h00 à Boiry Saint Martin.

Dimanche 1^{er} septembre : au cours de la messe, l'Abbé Ernest sera remercié puis un repas aura lieu à la salle paroissiale.

Catéchisme : inscriptions pour tous les enfants du primaire et de 6^{ème} le mercredi 4 septembre 2019 de 10h à 12h à la salle paroissiale (école Saint Joseph) de Bucquoy.

INTERCOMMUNALITE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD-ARTOIS :

* **Déchetterie de Bucquoy : Période estivale** comprise entre le 31 mars et le 25 octobre :

Lundi de 9 h 00 à 12 H 30 et de 13 h 30 à 19 h 00
Mercredi de 9 h 00 à 12 H 30 et de 13 h 30 à 19 h 00
Samedi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 00
Dimanche de 9 h 00 à 12 h 30
Fermeture les jours fériés

* **Ramassage des ordures ménagères :**

- Tous les '**Lundis**': Poubelles grises
- Un **Vendredi sur deux** : Poubelles jaunes
- **Les poubelles jaunes** ne doivent contenir que des **déchets recyclables** (papiers, cartons, bouteilles d'eau, flacons, bidons, briques, boîtes alu...)

⇒ **ATTENTION !** Le ramassage des poubelles **jaunes** a lieu toutes les **deux semaines** :

Le ramassage aura lieu les vendredi 12 et 26 juillet 2019

Une collecte gratuite des **encombrants** est prévue sur RDV **le mercredi 24 juillet** (s'inscrire au préalable au 08.00.62.10.62 au plus tard le vendredi précédent (soit pour le vendredi 19 juillet).

Syndicat Mixte Artois Valorisation 11 rue Volta ZI Est 62217 Tilloy-les-Mofflaines
03.21.16.00.02 08 00 62 10 62 Fax 03.21.16.01.00

* **Sortie-pêche :**



La 15e sortie pêche en famille s'est déroulée
aux étangs de Ribemont-sur-Ancre
le dimanche 2 juin 2019.

SECTEUR LOISIRS

Bibliothèque 

La bibliothèque sera ouverte à la mairie :

les **mercredis 3 et 10 juillet de 16h30 à 19h.**

La bibliothèque sera fermée du 15 juillet 2019 au 15 août 2019.

AVIS

* Annnonce :

Habitant de Courcelles, j'ai 15 ans et je propose mes services pour faire du baby-sitting (soirée, weekend et vacances scolaires).

Vous pouvez me contacter au 06 95 68 43 37.

Martin Ringô"

* Brulage des déchets verts :

Le saviez-vous ? Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente.

Alors que la période estivale s'installe, nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de brûler des déchets végétaux à l'air libre (tontes de pelouses, branchages issus de la taille des arbres et arbustes, feuilles...) sur l'ensemble du territoire régional.

En effet, ces brûlages émettent de nombreux composés toxiques (particules, dioxines...) et sont une source importante de pollution de l'air ambiant. Selon Santé publique France, la pollution atmosphérique serait à l'origine de 6 500 décès prématurés par an en Hauts-de-France.

Cette pollution est due principalement aux émissions des véhicules, du chauffage, des industries, de l'agriculture mais aussi au brûlage des déchets verts produits par les ménages. Les contrevenants à cette interdiction s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros.

De surcroît, brûler des déchets peut causer des troubles du voisinage, que ce soit à cause des odeurs ou de la fumée dégagées.

Des solutions alternatives existent !

Plutôt que de brûler leurs déchets, les particuliers peuvent les apporter à la déchèterie la plus proche ou les composter. Dans la région, 98 % de la population a accès à une déchèterie.

Chargés d'assurer la sécurité et la salubrité publiques dans leur commune les maires sont susceptibles de recevoir des plaintes relatives au brûlage sauvage de déchets et de les transmettre au procureur.

* Chardons (Arrêté préfectoral du 11 juin 2001) :

La destruction des chardons est obligatoire sur l'ensemble des terrains clos ou non. La responsabilité de cette destruction incombe à l'exploitant ou usager du terrain en cause ou, à défaut, à son propriétaire ou usufruitier. Chaque année, la destruction des chardons sera effectuée au cours du printemps et de l'été par voie chimique ou mécanique et devra être terminée ou renouvelée avant leur floraison. Les solutions mécaniques ne sont autorisées qu'à partir du 1er juillet de l'année en cours. Les produits chimiques utilisés devront être homologués pour cet usage, et les entreprises réalisant la prestation devront être agréées par les Service Régional de la Protection des végétaux.

* **Fête communale** :

Samedi 13 juillet :

Soirée Moules – Frites

A partir de 20h00 au Mille Club

Inscription dernier délai le 5 juillet 2019

Menu Adulte :

Moules

Ou Potjevleesch

Frites

Dessert

13 euros

Menu enfant :

Moules

Ou Sauscisses

Frites

Dessert

6 euros

Inscription par téléphone auprès de Brigitte (06.82.24.86.06) ou Janine (06.38.49.48.55).

Dimanche 14 juillet :

⇒ A partir de 9h : brocante

⇒ A partir de 12h : Apéritif concert

⇒ A partir de 12h30 :

Assiette froide sur réservation par téléphone

auprès de Brigitte (06.82.24.86.06) ou Janine (06.38.49.48.55),

ou coupon d'inscription à remettre à Brigitte MENAGE (21 rue Jules Ferry)

ou Janine EURIN (17 rue Jules Ferry)

10 euros par personne

Dessert (tarte) en supplément

⇒ Animations :



- Tir à la carabine
- Manège

- Concours de vélos fleuris adultes et enfants : 1 lot remis au gagnant
- Enveloppes 100% gagnantes
- Panier garni à gagner

⇒ A partir de 19h :

- Buvette
- Barbecue et frites



Courcelles-le-comte

Le dimanche
14 juillet 2019

**B
R
O
C
A
N
T
E**



Réservations :

Brigitte :
06.82.24.86.06.

Janine :
06.38.49.48.55.

9H-16H

**BOISSONS ET
RESTAURATION
SUR PLACE**

**EMPLACEMENT
GRATUIT**